Le Youtubeur Acrobate94, connu pour avoir décroché une banderole de Génération identitaire, sera jugé aux assises pour viol par conjoint (MàJ)

22/09/2022 à 19h25



22/09/2022

Yasmi Medjeber, 30 ans, est renvoyé devant la cour d'assises du Val-de-Marne pour viol commis par conjoint, violences aggravées par deux circonstances – usage d'une arme et faits commis par conjoint ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) de dix jours.

Il sera également jugé pour menace de mort par conjoint et acte d'intimidation sur une victime pour la contraindre à ne pas déposer plainte, a ordonné le juge d'instruction. Ses avocats, Mes Raphaël Chiche et Ulysse Nodon ont fait appel de cette ordonnance de mise en accusation.

Le Figaro

24/08/22

Surnommé Acrobate94, Yasmi M. est connu du grand public pour avoir escaladé un immeuble parisien lors d'une manifestation contre le racisme en 2020.

Le parquet de Créteil a requis un procès aux assises pour viol par conjoint contre le youtubeur Acrobate94, aussi connu comme le « Spiderman de République » depuis son ascension d'un immeuble lors d'une manifestation antiraciste à Paris en 2020, a-t-on appris mercredi auprès du parquet.

Dans son réquisitoire rendu début août, le parquet a également demandé que cet influenceur, connu pour ses vidéos de motos et qui compte un million d'abonnés sur Instagram et YouTube, soit également jugé pour des violences aggravées par deux circonstances – usage d'une arme et faits commis par conjoint ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) supérieure à huit jours, -, menace de mort par conjoint et acte d'intimidation sur une victime pour la contraindre à ne pas déposer plainte ou à se rétracter.

Placé d'abord en détention provisoire, le finaliste de l'émission « Ninja Warrior », âgé aujourd'hui de 29 ans, est désormais sorti de prison et placé sous bracelet électronique, a précisé une source proche du dossier.

(…) Le Parisien

10/02/21

Le Youtubeur Acrobate 94, connu notamment pour avoir décroché une banderole de Génération identitaire après avoir escaladé un immeuble en juin dernier, **a été maintenu ce mardi en détention provisoire au terme de son passage devant le**

magistrat, a indiqué ce mercredi le parquet de Créteil.

Une information judiciaire avait été ouverte en fin de semaine dernière pour « **viol sur conjoint, des violences aggravées ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) de dix jours, des menaces de morts sur conjoint et pour acte d'intimidation sur une victime pour la contraindre à ne pas déposer plainte ou à se rétracter** ». Le jeune homme de 28 ans est également soupçonné d'avoir commis des violences sur sa conjointe depuis juin 2019. […]

Selon une autre source proche du dossier, la jeune femme était sous l'emprise de son compagnon «dans un schéma hélas classique de violence conjugale ». **«Il l'avait coupée des réseaux sociaux et entretenait avec elle une liaison toxique** », ajoute la même source.

Le Parisien

05/02/21

Acrobate94 a été placé en détention provisoire en attendant son passage devant le juge des libertés et de la détention mardi. Il est soupçonné d'avoir commis un viol et des violences sur sa compagne.

« Nous avons sollicité un délai pour efficacement préparer sa défense dans la perspective de sa comparution devant le juge des libertés et de la détention », a simplement précisé son avocat joint par téléphone, ce vendredi soir, Me Raphaël Chiche, par ailleurs conseil de Redoine Faid.

Il reconnaît des gifles et parle

d’acte consenti

Il est soupçonné d’avoir imposé une fellation à sa conjointe dans un parc de Chevilly-Larue, la ville dont est originaire « l’influenceur », durant la nuit du 14 au 15 janvier. La victime, âgée de 28 ans, sa conjointe depuis plusieurs années, même si le couple ne vivait pas sous le même toit, a déposé plainte. « Il reconnaît avoir porté des gifles et évoque un acte consenti », précise une source judiciaire.

[…]

Le Parisien

04/02/21

Le « Spider-Man de République » est dans la tourmente. Acrobate 94, le jeune homme de 28 ans qui s’était fait connaître en décrochant la banderole du groupuscule d’extrême droite Génération identitaire le 13 juin 2020 après avoir escaladé un immeuble de sept étages, a été déféré ce jeudi soir au tribunal de Créteil, a-t-on appris de sources concordantes.

D’après le parquet de Créteil, l’as de la pirouette est poursuivi pour un viol par conjoint, des menaces de mort ainsi que des violences ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) de plus de dix jours. Des faits qui dateraient de la mi-janvier.

[…]

Le Parisien